Tableau nº 1.2.5 bis

Affections cancéreuses provoquées par les dérivés suivants du pétrole :
huiles minérales peu ou non raffinées et huilles minérales régénérées
utilisées dans les opérations d'usinage et de traitement des métaux, extraits
aromatiques, résidus de craquage, huiles moteur usagées ainsi que suies de
combustion des produits pétroliers

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste limitative des principaux travaux susceptibles de provoquer ces maladies
Epithélioma primitif de la peau.	30 ans (sous réserve d'une durée d'exposition minimale de 10 ans au risque)	